

Communiqué de presse

Lancement d'Ovronnaz Solar

Leytron, le 16 janvier 2023. **La Commune de Leytron, Genedis et Alpiq s'unissent pour développer un projet solaire alpin sur les hauts d'Ovronnaz. Le potentiel de production est estimé à 40 GWh par année, dont une part importante en hiver. La mise en service progressive est envisagée dès 2025.**

Ce matin, la Commune de Leytron, Genedis et Alpiq ont signé une lettre d'intention pour le lancement d'une étude de faisabilité en faveur d'un parc solaire alpin sur les hauts d'Ovronnaz, aux lieux-dits Chavanne Neuve, Châtillon et Euloi. Ce projet dénommé Ovronnaz Solar répond à la volonté de la Confédération d'encourager le développement d'installations solaires alpines pour renforcer la sécurité de l'approvisionnement en électricité et l'indépendance énergétique du pays.

Le potentiel de production d'Ovronnaz Solar est d'environ 40 GWh par an, ce qui correspond à la consommation annuelle moyenne de près de 8'000 ménages.

Une situation privilégiée

Les panneaux photovoltaïques ont un meilleur rendement en altitude car ils bénéficient d'un rayonnement plus élevé et d'une couverture nuageuse relativement faible. S'ils sont équipés de cellules bifaciales, ils permettent de produire plus en hiver qu'en été grâce à la réflexion de la lumière du soleil par la neige.

Oscillant à des altitudes entre 2'000 et 2'200 m, les trois sites ont été sélectionnés en raison de leur ensoleillement et des infrastructures déjà existantes, notamment les accès routiers créés et utilisés par la Bourgeoisie de Leytron et la société Téléovronnaz, ainsi que les installations électriques de la société Genedis, propriétaire et gestionnaire du réseau moyenne tension sur le territoire communal. Ces atouts favoriseront le développement de synergies aussi bien en matière de compétences, que de maintenance et d'efficacité énergétique.

Ces prochains mois, des études seront réalisées pour évaluer la faisabilité, la rentabilité, le dimensionnement et les aspects environnementaux du projet. Selon les résultats, une

demande d'autorisation de construire et de subventionnement sera déposée, auprès du Canton en 2023, en vue d'une mise en service progressive dès 2025. Le projet sera par ailleurs ouvert à la participation d'autres partenaires.

Données préliminaires

- env. 160 000 m² de surface
- env. 85 000 modules photovoltaïques
- env. 40 GWh de production annuelle
- env. 30 MW de puissance

Contacts

- Joseph Ramuz, Président de la Commune de Leytron, 079 431 90 88, president@leytron.ch.
- Philippe Délèze, Directeur de Genedis, 079 347 40 03, philippe.deleze@genedis.ch.
- Amédée Murisier, Responsable de la production hydraulique d'Alpiq, 021 341 22 77, media@alpiq.com